

23
NOVEMBRE
23

P
O
N
T
I
V
Y

ÉVOLUTION

★ DES ESAT ★

RENFORCER LE POUVOIR
D'AGIR DES PERSONNES
POUR TRANSFORMER L'ESSAI

Avec le soutien de
la Mutuelle
Intégrance





Je m'appuie sur des ressources pour accompagner

- La réforme de la formation professionnelle, portée par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a fait évoluer la collecte des contributions de formation professionnelle et de la taxe d'apprentissage. Par ailleurs, les nouveaux droits ouverts à la formation des travailleurs avec la mise en place du Compte Personnel de Formation suscite des questions. Comment mobiliser ces moyens pour un meilleur accès aux droits à la formation des travailleurs ? Décodage.
- Les établissements et services de pré-orientation ou de réadaptation professionnelle (ESPO et ESRP) sont des structures spécialisées dans l'accompagnement des personnes handicapées. Ils ont remplacé les Centres de Réadaptation Professionnelle et les Centres de Pré-Orientation (CRP et CPO). Ils travaillent en lien avec tous les acteurs de l'insertion et de la formation. Une ressource à connaître !
Précisions sur leur fonctionnement.

ATELIER

4

Salle Moutons blancs



Je m'appuie sur des ressources pour accompagner

Témoignages :



Présentation des ESRP et ESPO

Catherine NOBLET, directrice de pôle EPNAK

Jean-Michel GUILLO, directeur des dispositifs d'insertion et de prévention
Sauvegarde 56

Explications relatives au droit à la formation

François DENOT, conseiller emploi / formation

Sophie NEVEU, chargée de projets territoriaux



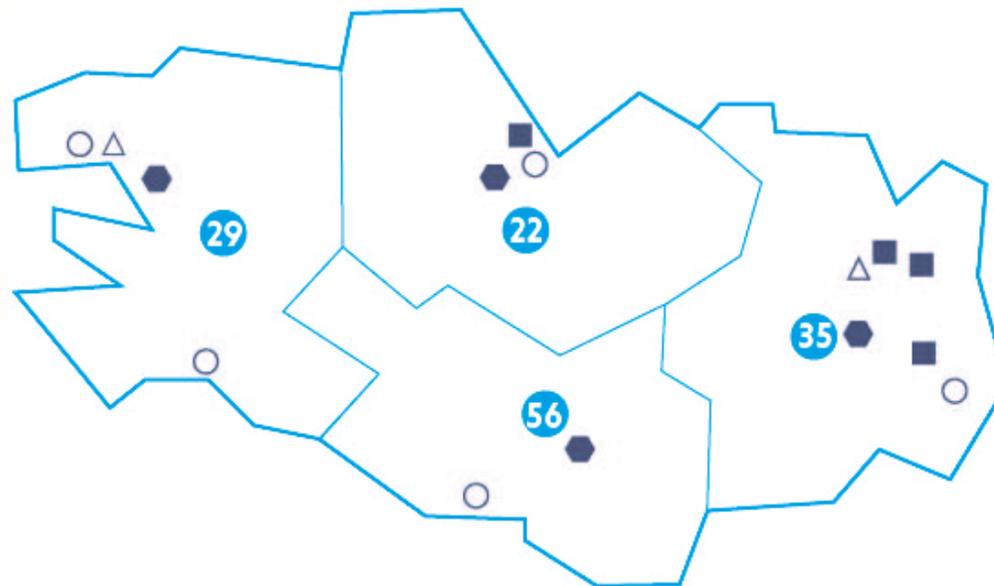
Animatrice : Marion BRANCOURT, Conseillère technique au CREAL Bretagne

fagerh

Evolution des ESAT

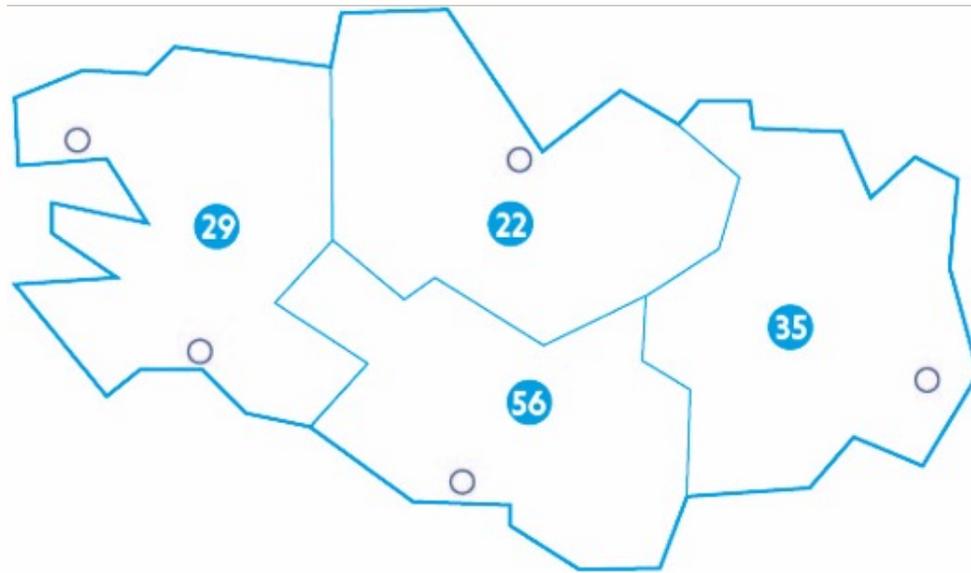
Le réseau des ESPO/ESRP de Bretagne

La réadaptation professionnelle Bretagne en 2023



- **ESRP** Etablissements et Services de Réadaptation Professionnelle
- **ESPO** Etablissements et Services de Préorientation
- △ **UEROS** Dispositif spécifique pour personnes cérébro-lésées
- **Emploi accompagné**

ESPO : 5 ESPO et une antenne en région Bretagne



BRETAGNE

22 Emeraude ID **Lannion/Guingamp**

29 LADAPT Finistère **Brest**

29 Championnet **Quimper**

35 LADAPT Ille et Vilaine **Rennes**

56 Sauvegarde 56 **Lorient**

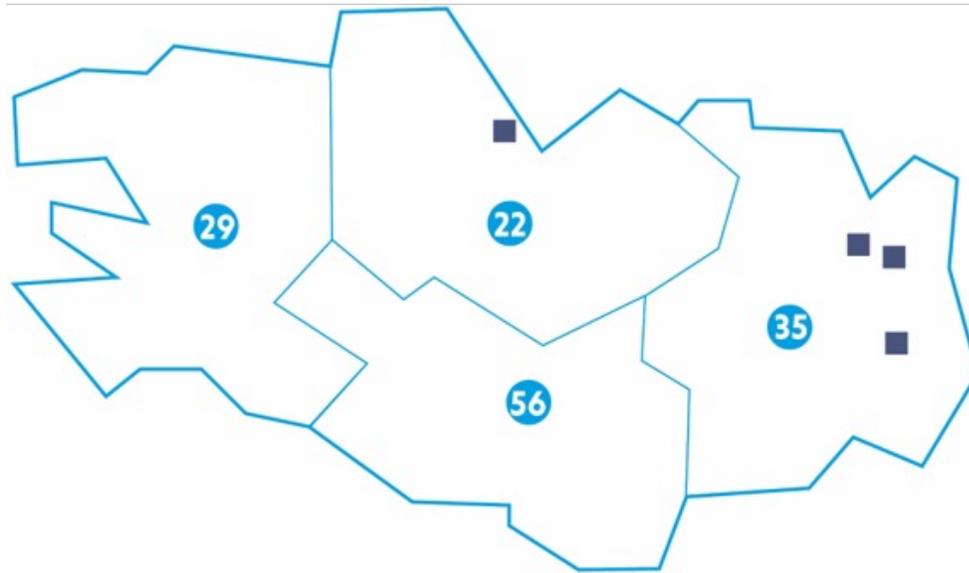


111 places



399 bénéficiaires

ESRP: 4 ESRP en région Bretagne



BRETAGNE

22 Emeraude ID **Lannion**

35 LADAPT Ille et Vilaine **Rennes**

35 EPNAK **Rennes**

35 Le Patis Fraux **Vern sur Seiche**



280 places



434 bénéficiaires

ESPO/ESRP

FONCTIONNEMENT

- **Financement ARS-Agréments**
- **Public : personnes en situation de handicap, TH**
- **Orientation MDPH**

MISSIONS : Accompagner vers et dans l'emploi

- **Evaluer : définition des besoins d'accompagnement**
- **Orienter : élaboration d'un projet professionnel**
- **Former : parcours de préparatoire et de formation**

Le décret RP du 2 octobre 2020

ARRÊTÉ DU 17-11-22



**DECRET
ESPO
ESRP**

**Nouveaux publics et
modalités d'intervention**

fagerh

Le décret RP du 2 octobre 2020

ESPO/ESRP Evolutions concrètes

- Evolution des publics : +16 ans, TH ou en cours, provenance IME, ESAT..., en risque inaptitude, secteur public ou privé, formation professionnelle, alternance...
- Evolution des prestations : fonction ressource, évaluation-conseil, convention d'appui, mission d'information...
- Temporalité des parcours : séquentiel, temps partagé (ESPO = 14 s sur 24 mois, ESRP = préparatoire 12 mois et qualifiant 24 mois)

Ressource ESPO

- **Présentation ESPO Sauvegarde 56**

Ressource ESRP

- **Présentation ESRP EPNAK**

Pôle Insertion Adultes Familles

Dispositif insertion socioprofessionnelle

Jean-Michel GUILLO

Directeur du dispositif d'insertion socio-professionnelle

**Accompagnement
socio-professionnel de
personnes en situation
de handicap**

Jeudi 23 novembre 2023

NOTRE ORGANISATION
prenant en compte les droits fondamentaux des personnes



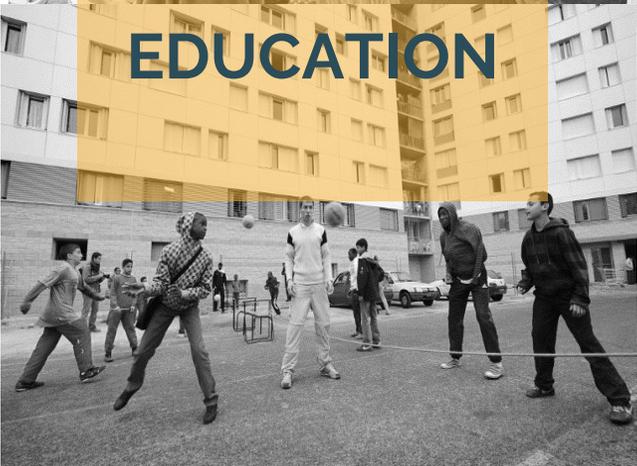
PROTECTION



PREVENTION



INCLUSION



EDUCATION



INSERTION



LOGEMENT

*Etre protégé, sécurisé,
un droit fondamental*

*Etre intégré socialement,
avoir un travail,
un droit fondamental*

*Etre logé, habiter,
un droit fondamental*

NOS SERVICES
sont regroupés par Dispositifs d'Intervention et par Pôle de Compétences

Le Pôle Protection Education

Le Dispositif de milieu ouvert

Les services d'action éducative en milieu Ouvert



Le Dispositif d'Accueil d'Adolescents

Les Maisons d'Enfants à Caractère Social
Les Hébergements Diversifiés
Les mesures d'Alternatives au Placement
Le service d'Appui



Le Dispositif d'Accueil Familial

Les services d'accueil familial

Le Pôle Prévention Insertion

Le Dispositif Insertion Socioprofessionnelle

Les services Insertion (SEB, SIBLE, Atelier Insertion, service accompagnement personnes issues de la communauté GDV)
Le service socio-judiciaire



Le service ESPO & le service Emploi



Le Dispositif de Prévention Sociale

Le service de prévention spécialisée
Le service d'Accueil de Jour
Le Dispositif Dynamique d'Insertion
Le service d'Investigation Prévention de la radicalisation



Le Dispositif Asile

Le service d'accueil Adultes et Familles
Le service Mineurs Non Accompagnés

Le Pôle Inclusion Logement

Le Dispositif Habitat Insertion Santé

Les CHRS et l'accueil d'urgence
Les équipes Mobiles Précarité
Les services Logements
Les résidences sociales
Les Lits Haltes Soins Santé
Le service Accueil Mère Enfants



Le Dispositif SIAO

Les antennes du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation



Le DISP - Dispositif Insertion Socio-Professionnelle

Notre cœur de métier → accompagner les personnes présentant des difficultés d'ordre psychologique et d'insertion tout au long de leur parcours professionnel.



ESPO - ETABLISSEMENT ET SERVICE DE PRÉ ORIENTATION

Notre Cœur de métier :

Evaluer pour la MDA le potentiel d'insertion socio-professionnelle des personnes et l'impact du handicap (psychique, physique) sur celui-ci.

Etablissement et Service de Pré-Orientation

Financement ARS | Prescripteur MDA / MDPH

► PUBLIC

Personnes ayant la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé** présentant des difficultés d'ordre psychique, d'ordre physique

► OBJECTIFS

Evaluation du potentiel d'insertion professionnelle de la personne avec préconisation d'une orientation dans la mise en œuvre du parcours

► DUREE

Stage de **12 à 14 semaines** sur une durée de 24 mois

► LIEU

Lorient , antenne ESPO pour mises en situation professionnelle sur Vannes (restaurant pédagogique et solidaire Flagrant Délice)

DISPOSITIF D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

ESPO

ÉTABLISSEMENT & SERVICE
DE PRÉ-ORIENTATION

CENTRE DE RESSOURCES
SPÉCIALISÉ EN INSERTION-
HANDICAP

Informations, formations
professionnelles & évaluations
de courte durée.



PERSONNES CONCERNÉES

Personnes ayant la **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)** et présentant des difficultés d'ordre psychique.

OBJECTIFS

ÉVALUATION DU POTENTIEL

D'insertion professionnelle de la personne.

ÉVALUATION DE SA CAPACITÉ

À mettre en œuvre ce potentiel en situation de travail.

FORMULATION DE PRÉCONISATIONS

D'orientation socio-professionnelle au prescripteur et à la personne.

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Équipe de direction.
- Secrétaire.
- Médecin psychiatre, psychologue clinicienne et psychologue spécialisée en neuropsychologie.
- Formatrice, référente des parcours d'évaluation.
- Professionnels techniques (moniteurs d'ateliers).

MODALITÉS D'INTERVENTION

Prise en charge **globale** de la personne.



- Une évaluation technique.
- Une évaluation socio-professionnelle et un accompagnement personnalisé.
- Une évaluation cognitive.
- Une évaluation psychologique.

DURÉE & ARTICULATION

Un parcours d'évaluation professionnelle adapté dans la limite d'une durée maximale de 14 semaines, sur une période de 24 mois.

Une possibilité de restauration (sur site) et d'hébergement (Foyer de Jeunes Travailleurs) durant le parcours.

MODALITÉS D'ACCUEIL

EN AMONT

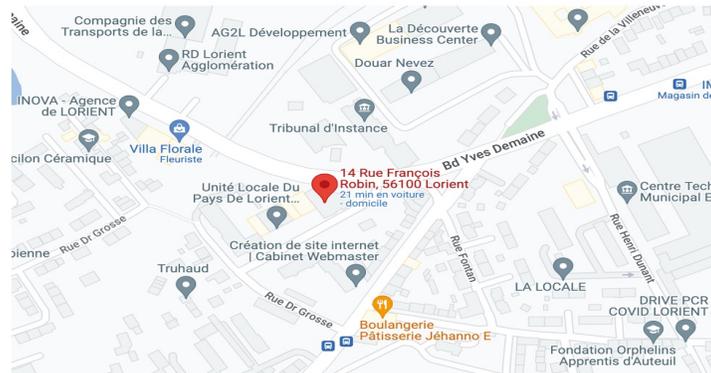
- **N°1 : Adresser la demande** d'orientation professionnelle à la MDPH • MDA du lieu de résidence, accompagnée d'un certificat médical de moins de 3 mois.
- **N°2 : Entretien de pré-accueil** avec la psychologue pour identifier les leviers et freins au parcours d'évaluation.
- **N°3 : Décision d'orientation** prise par la Commission des Droits de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) sur avis de l'équipe pluridisciplinaire.
- **N°4 : Notification de la décision** d'orientation à la personne et à l'ESPO.

PROCÉDURE D'ACCUEIL

Entretien avec la psychologue et la formatrice de l'ESPO pour définir les modalités du parcours (rythme, intensité, durée) prenant en compte la situation de la personne (médicale, sociale...).

PRESCRIPTEUR

Toute personne orientée par la MDPH • MDA. Durant son parcours d'évaluation, la personne bénéficie du statut de stagiaire de la formation professionnelle et perçoit une rémunération par la Région Bretagne.



CONTACT

- • • • **SAUVEGARDE 56 • DIRECTION**
14 rue François Robin • 56100 Lorient
3^{ème} étage
insertionsociopro@sauvegarde56.org
02 97 21 10 00

ANTENNE ESPO VANNES
Place Théodore Decker
56000 Vannes

ACCÈS

- • • • **GARE DE LORIENT**
15-20mn à pied
- BUS**
Ligne 13 • Arrêt Kerforn
- VOIE RAPIDE**
N165 • sortie Lorient Centre



CRÉDIT PHOTO : PELARGONIUMS FOR EUROPE



HORAIRES
DU LUNDI AU VENDREDI
8H30 • 12H & 13H30 • 17H

www.sauvegarde56.org

ESPO

 **Evaluation technique**
(Educateurs techniques Spécialisés)

 **Evaluation Socio-Professionnelle et accompagnement personnalisé**
(Formateur référent des parcours d'évaluation)



 **Evaluation cognitive**
(Neuropsychologue)

 **Evaluation Psychologique**
(Psychologue et médecin psychiatre)

ESPO

Différents lieux de mises en situation professionnelles
en complément du champ de l'entreprise



LES TERRES DE NATAE



ATELIER MEUBLES EN CARTON



RESTAURANT FOYER SOLEIL

LORIENT



ATELIER NUMERISATION

VANNES

SAUVEGARDES6
action sociale & solidaire

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Direction de la protection judiciaire de la consommation

OUVERT AU PUBLIC
ACCUEIL ENTRE 12H & 13H
• LUNDI • MARDI • JEUDI

Avec le soutien de la Région Bretagne
et du Conseil Départemental du Morbihan



MORBIHAN



FLAGRANT DÉLICE
restaurant pédagogique & solidaire

SUR RÉSERVATION
flagrantdelice@sauvegardes6.org
06 61 32 04 79

10 place Théodore Decker
56000 Vannes



CREATION D'UN MAGASIN DE REMPLOI DE VETEMENTS DANS LE CADRE D'UNE EXTENSION DE L'ACTIVITE ESPO

ESPACE MAGASIN



ATELIER BLANCHISSERIE



ATELIER LOCATION DE LINGE



ATELIER COUTURE



ATELIER TRI DE VETEMENTS



ESPO

Une implantation d'une antenne ESPO à Vannes

ET D'UN ESPACE DE COWORKING

ESPACE SALLE DE REUNION



DES ESPACES BUREAUX



ARRÊTÉ DU 17-11-22

DECRYPTAGE

UNE NOUVELLE IMPULSION POUR LA TRANSFORMATION DU SECTEUR

D'ores et déjà en vigueur, le texte a pour objectif de faciliter la mise en œuvre des ouvertures encouragées par le décret du 2 octobre 2020. Ainsi, l'arrêté spécifie certaines modalités de travail et de fonctionnement des ESRP et ESPO, apporte des précisions sur les prestations d'évaluation-conseil et explicite les relations des établissements avec les MDPH.

LA RECONNAISSANCE DE LA FONCTION RESSOURCE DES ÉTABLISSEMENTS

UN CADRE POUR LES PRESTATIONS D'ÉVALUATION-CONSEIL

Les MDPH, les acteurs du service public de l'emploi mais aussi un employeur public ou privé peuvent être à l'origine de la demande de prestation. La notification de la CDAPH n'est donc pas requise.

Par ailleurs le bénéficiaire n'a pas obligatoirement la RQTH. Il est à noter rappelle que le bénéficiaire conserve son statut antérieur (ne devenant pas stagiaire de la formation professionnelle, Il ne perçoit pas la rémunération afférente). L'objectif est de permettre des accès facilités, plus rapides et d'éviter des ruptures de parcours.

DES CONVENTIONS A FORMALISER

Les prestations d'évaluation-conseil feront l'objet d'une convention précisant leur contenu, durée, lieu et coût. Afin de s'adapter aux spécificités des territoires, ces lignes directrices indiquées dans l'arrêté sont flexibles (la durée n'est par exemple pas fixée).

UNE MISSION D'INFORMATION

L'arrêté souligne que les ESRP/ESPO doivent répondre aux demandes d'informations des professionnels comme à celles des personnes concernées sur les prestations proposées.

ARRÊTÉ DU 17-11-22

DECRYPTAGE

ENCOURAGER LES ÉCHANGES ET LA COOPÉRATION **entre les établissements et les MDPH**

Les relations des ESRP/ESPO avec les MDPH seront cadrées par des conventions.

L'expertise des établissements est ainsi légitimée.

L'annexe 1 de l'arrêté propose (sans qu'ils soient obligatoires) les éléments à faire figurer dans cet accord comme la participation aux équipes pluridisciplinaires des MDPH et la réalisation d'un bilan annuel partagé du partenariat.



L'ARRÊTÉ INVITE LES DIFFÉRENTS ACTEURS À COLLABORER

L'article 3 rappelle que les établissements peuvent fonctionner sous un mode de plateforme coordonnant différents opérateurs du territoire.

Pour des actions concertées, il recommande aussi d'associer Pôle emploi et les missions locales aux conventions prévues par la loi de 2005 entre les MDPH, les établissements et les CAP emploi.



UNE ANNEXE PRÉCISE LE CONTENU DU RAPPORT établi par les établissements à l'issue de la pré-orientation

Analyse des intérêts professionnels et personnels
Les pistes travaillées, les enquêtes et immersions professionnelles

Ce rapport est rédigé pour l'utilisateur, dans sa logique : plutôt qu'un résumé des interventions réalisées, le dossier comporte les informations pertinentes pour la suite du parcours.

1. Projet professionnel

2. Potentiel relatif à l'exercice ou à l'apprentissage d'un métier

- Les compétences transversales, techniques et fonctionnelles identifiées au regard des métiers envisagés

- Les freins et leviers repérés

3. Préconisations pour la mise en œuvre du parcours

- Les conclusions, le projet retenu

- Le plan d'actions et les relais envisagés

Ce rapport est rédigé pour l'utilisateur, dans sa logique : plutôt qu'un résumé des interventions réalisées, le dossier comporte les informations pertinentes pour la suite du parcours.

ARRÊTÉ DU 17-11-22
DECRYPTAGE



Source : Site Internet de la FAGEHR. « Préorientation : Nouvelles missions et champs d'intervention. »

ARRÊTÉ DU 17-11-22
DECRYPTAGE



Source : Site Internet de la FAGEHR. « Nouveaux publics et modalités d'intervention. »

Pôle Insertion Adultes Familles

Dispositif insertion socioprofessionnelle

Jean-Michel GUILLO

Directeur du dispositif d'insertion socio-professionnelle

Merci de votre attention

Jeudi 23 novembre 2023



EPNAK

2023

EPNAK BRETAGNE



ESRP EPNAK, qui sommes-nous ?

ESRP EPNAK, établissement médico-social publique de 183 places situé à Rennes

Public : Personnes en situation de handicap avec RQTH

Missions :

- ✓ **Accompagner dans une logique inclusive**
- ✓ **favoriser l'autodétermination et l'inclusion des personnes accompagnées**
- ✓ **Favoriser l'accès à l'emploi**

Nous travaillons dans une approche globale de la personne avec en appui une équipe pluridisciplinaire : formateurs, équipe médico-sociale et des chargés d'insertion, jobs coach...





Comment entrer à l'EPNAK ?

- Notification de la MDPH (en + de la RQTH) qui précise le choix du dispositif
- Conventionnement avec les ESAT, Entreprises adaptées, ITEP...
- Financement Formation Continue salariés (OPCO, Transition professionnelle)



Objectifs :

- Orienter vers des filières métiers en adéquation avec le marché de l'emploi
- Former en incluant des périodes de mise en application en entreprise
- Compenser le handicap par la mise à disposition d'un accompagnement médico-social
- Elaborer un projet professionnel
- Favoriser l'acquisition des compétences professionnelles
- Obtenir un titre professionnel ou d'un diplôme
- Favoriser le retour vers l'emploi dans le droit commun

Notre offre accompagnement

Offre préparatoire

Offre certifiante

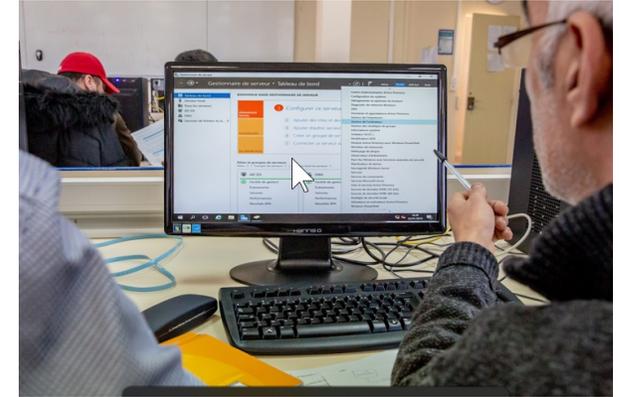
VAE

Dispositif Formation
Accompagnée DFA

Prestations courtes



Le parcours en préparatoire



Positionnement

Elaborer son projet

1 – Définir

2 – Elaborer

3 - Confirmer

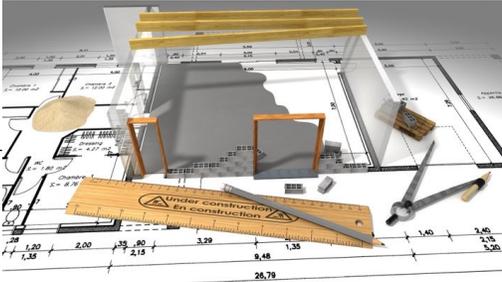
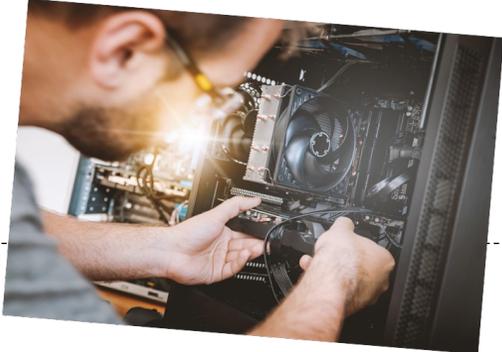
Préparer son projet de formation

Préparer son entrée dans l'emploi



Renforcement transversal-Durée 3 à 12 mois

Notre offre de formation certifiante par filières

	Tertiaire	Bâtiment	Numérique
Niv 5	Titre Gestionnaire de paye	TP BIM Modeleur	Titre pro TSSR (Technicien Supérieur Systèmes et Réseaux)
Niv 4	TP Secrétaire Assistant Médico-Social	TP Technicien d'Etudes du Bâtiment en Dessin de Projet	Titre pro TAI (Technicien d'Assistance Informatique)
	TP Secrétaire Assistant	TP Technicien Mètreur du Bâtiment	
	TP Secrétaire Comptable		
Niv 3	TP Employé Administratif et d'Accueil		

Durée 12 mois à 24 mois

Dispositif Formation Accompagnée « ESRP Hors Murs »

Formation dans centre de droit commun avec appui MPS



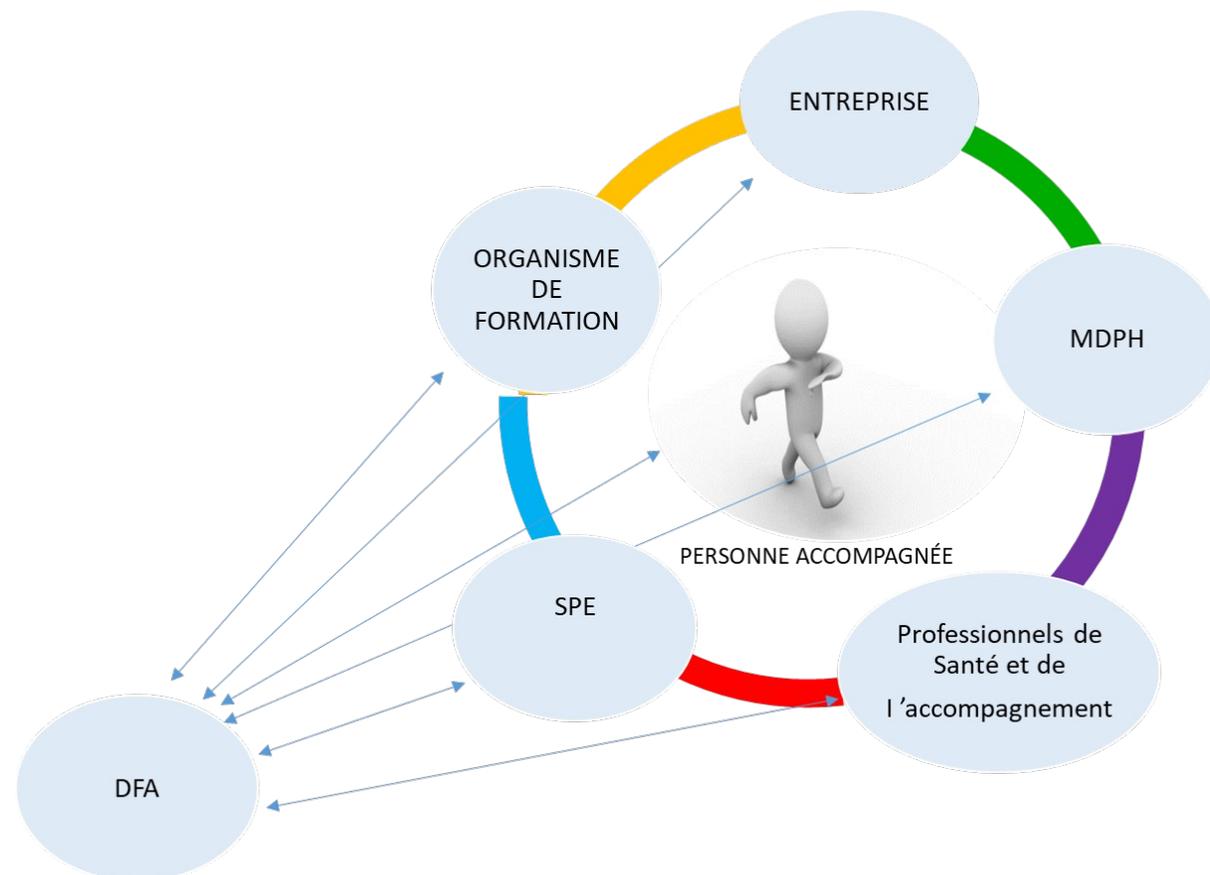
Permettre à la personne de bénéficier d'un accompagnement personnalisé



Sécuriser et favoriser la réussite du parcours de formation qualifiante ou diplômante de la personne



Apporter un suivi individualisé par un référent de parcours de proximité



DFA

Un dispositif breton



Côtes-d'Armor

Avec Emeraude ID
07 63 26 54 79
malika.hillion@epnak.org

Ille-et-Vilaine

07 62 95 93 82
virginie.turon@epnak.org
07 62 66 63 12
charlene.kibongui@epnak.org

Morbihan

07 62 74 67 06
freddy.champion@epnak.org

Finistère

07 87 28 69 85
marine.gillet@epnak.org

DFA Bretagne

02 99 59 02 20 - 07 62 89 42 86
amelie.nepa@epnak.org www.formation.epnak.org

Partons d'une situation...

Madame M, 46 ans

Salariée de l'ESAT souhaite travailler en milieu ordinaire



- Elle ne trouve plus d'intérêt à travailler en ESAT
- A travaillé son projet en interne, durant plusieurs mois avec CESF ESAT : souhaite devenir employé administratif d'accueil (TP EAA)
- Elle a réalisé un stage avec retours positifs
- Elle doute de ses compétences pour suivre une formation et a une perte de confiance en elle

Le parcours de Mme M



1 – Evaluation de son besoin

- Première rencontre
- ✓ Définir le besoin de Mme M
 - ✓ Vérifier la faisabilité de son projet

2 – Diagnostic partagé

- ✓ Echanges avec la CESF de l'ESAT
- ✓ Définir les parcours possibles

3 – Modalité de mise en œuvre du projet

- ✓ Constitution du contenu de la convention
- ✓ Proposition et durée de l'action à définir après le positionnement



Parcours adapté grâce à une équipe pluridisciplinaire en appui

Un référent de parcours
Des bilans avec l'ESAT et
Mme M réguliers

Formation

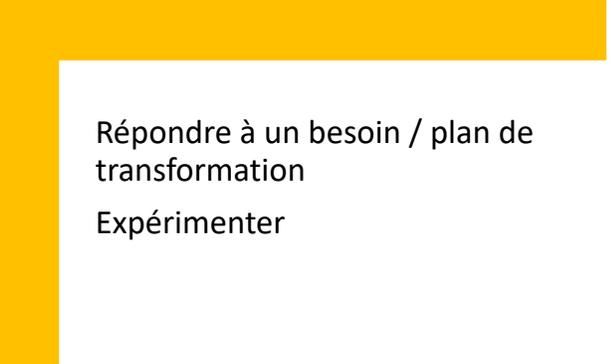
Aménagement du
parcours, de l'emploi du
temps, de la montée
progressive.
Maintien de la
rémunération par l'ESAT

ISP

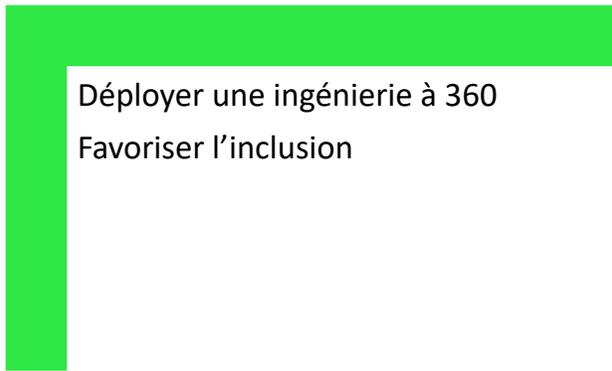
MPS

Sécuriser le parcours avant une demande de notification, favoriser le droit au retour

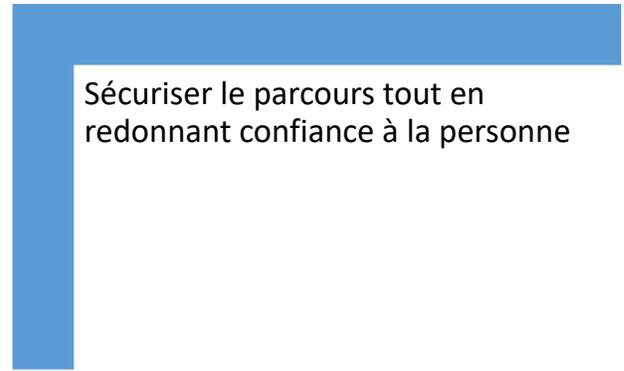
Bilan de ce parcours



Répondre à un besoin / plan de transformation
Expérimenter



Déployer une ingénierie à 360
Favoriser l'inclusion



Sécuriser le parcours tout en redonnant confiance à la personne